

Arrêté du 15 juillet 2010 modifiant l'arrêté du 15 juillet 2009 portant désignation des membres du jury national de l'examen de contrôle des connaissances prévu par l'article 6 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973
NOR : JUSC1018342A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu le décret n° 73-609 du 5 juillet 1973, modifié, relatif à la formation professionnelle dans le notariat et aux conditions d'accès aux fonctions de notaire et notamment son article 6 ;

Vu l'arrêté du 15 juillet 2009 portant nomination du jury national de l'examen de contrôle des connaissances prévu par l'article 6 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 ;

Vu l'avis du conseil supérieur du notariat en date du 29 juin 2010 ;

ARRÊTE :

Article 1

Maître Hugues LEMAIRE, notaire à Comines est nommé en qualité de membre titulaire du jury national de l'examen de contrôle des connaissances prévu par l'article 6 du décret n° 73-609 du 5 juillet 1973 en remplacement de Maître Bernard FAUCHER.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du Sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin Officiel du ministère de la Justice et des libertés.

Fait à Paris, le 15 juillet 2010

Pour la ministre d'État, garde des sceaux,
ministre de la justice et des libertés,
Par déléation,
Le directeur des affaires civiles et du Sceau

Laurent VALLÉE